

- les observations émises par le public peuvent être adressées par courrier à l'attention de M. le Maire à l'adresse suivante : Le Château, 35410 Châteaugiron, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@ville-chateaugiron.fr en indiquant en objet «concertation publique, projet de Zac».

À la suite de la concertation publique, un bilan sera dressé.

*Le Maire délégué
Marielle DEPORT.*

Ville de NOYAL-SUR-VILAINE
Révision du Plan local d'urbanisme
et création du périmètre délimité
des abords autour
de l'église Saint-Pierre

2E AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, selon les dispositions de l'arrêté de Mme le Maire de la commune de Noyal-sur-Vilaine en date du 21 mars 2018, les projets de révision du Plan local d'urbanisme et de création de périmètre délimité des abords autour de l'église Saint-Pierre sont soumis à enquête publique conjointe durant 33 jours, soit du jeudi 12 avril 2018, 9 h 00 au lundi 14 mai 2018, 17 h 30.

À cet effet, le conseiller délégué auprès du président du tribunal administratif a désigné Mme Marie-Jacqueline Marchand en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête :

- les pièces des dossiers sont déposées à la mairie de Noyal-sur-Vilaine aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse les consulter et consigner ses observations éventuelles sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à

l'attention de Mme la Commissaire enquêteur, laquelle les annexera aux registres,

- les pièces des dossiers sont également consultables sur le site internet de la ville de Noyal-sur-Vilaine :

www.site-noyalsurvilaine.fr

- les observations du public peuvent être communiquées à Mme la Commissaire enquêteur, par courrier, par voie électronique à l'adresse unique suivante : enquetepublique.plu@ville-noyalsurvilaine.fr

Une permanence est assurée par Mme la Commissaire enquêteur à la mairie de Noyal-sur-Vilaine afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, les jours et heures suivants :

- le mardi 17 avril 2018, de 9 h 00 à 12 h 30,

- le jeudi 26 avril 2018, de 13 h 45 à 17 h 30,

- le mercredi 2 mai 2018, de 9 h 00 à 12 h 30,

- le lundi 14 mai 2018, de 13 h 45 à 17 h 30.

Son rapport et ses conclusions transmis dans un délai d'un mois à Mme le Maire de la commune seront tenus à la disposition du public à la mairie où les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : C & B.
Siège : 15, rue de la Saulaie, 35400 Saint-Malo.
Objet : vente de mobiliers et d'appareils électro-ménagers de cuisine, de meubles et d'équipements de salle de bains.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital : 10 000 euros.
Président : Renaud Le Jeune, demeurant 20, rue Paul-Signac 35400 Saint-Malo.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation de la société au RCS de Saint-Malo.

*Pour avis
Le Président.*



NORMINCENDIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 2, L'Arduouais
35470 PLÉCHÂTEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pléchélatel du 9 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Normincendie.

Siège social : 2, L'Arduouais, 35470 Pléchélatel.

Objet social :

- la location, vente et maintenance de tous matériels de protection incendie, colonnes sèches et colonnes humides, extincteurs, de tous matériels de prévention, désenfumage, détection incendie, alarmes et vidéosurveillance, analyses, essais et inspections techniques, signalisation, matériel de secours et de tous produits dérivés. Contrôle d'installations électriques et appareils de levage,
- le contrôle et la maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité,
- tous travaux de dératissage, de désinfection, de désinsectisation, de contrôle des aires de jeux et équipements sportifs et à la vente de produits d'hygiène.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 20 000 euros.

Gérance :

- M. Anthony Garreau, demeurant 2, L'Arduouais, 35470 Pléchélatel,

- M. Jean-Yves Lourgouilloux, demeurant 28 bis, rue du Verger, 35640 Martigné-Ferchaud,

- M. Pierre-Benoit Lourgouilloux, demeurant 44, avenue Roger-Dodin, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

*Pour avis
La Gérance.*

de tous fonds de commerce de même nature, la prise à bail, l'exploitation de tous établissements, l'acquisition, la construction d'immeuble pour y installer son activité, ainsi que la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique,

- et, plus généralement, toutes opérations juridiques, économiques ou financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.
Capital : 20 000 euros.
Gérance : Pierre-Yves Ruan, domicilié à Rennes (35000), 5, rue Barbey-d'Aureville.
Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11 avril 2018, il a été constitué une SNC aux caractéristiques suivantes :

Nom : Coupel-Aubrée.

Capital : 10 000 euros.

Siège : Mordelles (35310), 14, avenue du Maréchal-Leclerc.

Objet social : l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce de bar, presse, jeux de la Française des Jeux, loto, bimbeloterie, restauration auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac.

Durée : 99 ans.

Gérants et associés tenus indéfiniment des dettes sociales : M. Gilles Coupel et Mme Marylène Coupel, demeurant ensemble à Vern-sur-Seiche (35770), 5 bis, rue du Bois et M. Christophe Aubrée, demeurant à Lassy (35580), 6 bis, rue du Patis-du-Bourg.

Immatriculation en cours : RCS Rennes.

*Pour avis
Les Gérants.*

Bon à savoir

Les sigles de l'urbanisme

- ABF** : Architecte des bâtiments de France
- AFR** : Association foncière de remembrement
- AFU** : Association foncière urbaine
- APL** : Aide personnalisée au logement
- BOAMP** : Bulletin officiel des annonces des marchés publics
- CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- CC** : cartes communales
- CLH** : commission locale de l'habitat
- COS** : Coefficient d'occupation des sols
- CU** : Certificat d'urbanisme
- DDTM** : Direction départementale des Territoires et de la Mer.
- DGE** : Dotation globale d'équipement
- DIA** : Déclaration d'intention d'aliéner
- DPU** : Droit de préemption urbain
- DSU** : Dotation de solidarité urbaine
- DUP** : Déclaration d'utilité publique
- HLM** : Habitation à loyer modéré
- LOF** : Loi d'orientation foncière
- PALULOS** : Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et d'occupation sociale
- PLD** : Plafond légal de densité
- PLH** : Programme local de l'habitat
- PLU** : Plan local d'urbanisme
- POS** : Plan d'occupation des sols
- RNU** : Règlement national d'urbanisme
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- SHOB** : Surface hors-œuvre brute
- SHON** : Surface hors-œuvre nette
- SRU** : Solidarité et renouvellements urbains
- TFB** : Taxe sur le foncier bâti
- TFNB** : Taxe sur le foncier non bâti
- TLE** : Taxe locale d'équipement
- ZA** : Zone d'activités
- ZAC** : Zone d'aménagement concerté
- ZAD** : Zone d'aménagement différé
- ZPPAUP** : Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager
- ZUS** : Zone urbaine sensible

oues franc

Fondateur
Cofondateur
Fondateur
M. François
Président

Société « C
S.A. à Dire
au capital
Siège soci
35051 Ren
Tél. 02 99
www.oues
Facebook
Twitter : @

Directeur
M. Louis É

Rédacteur
M. François

Principale
(Société d
contrôlée
Principes
tion loi 190

Membres
MM. David
Michel Ca

OF 12.04.2018